

*Questionnaire aux listes candidates*  
**Avenir de l'enseignement musical à Locmiquélic**

**Réponse de la liste : Locmiquélic Citoyenne !**

**1) Place de l'école de musique**

*Egalité d'accès, collaboration inter-institutionnelle, enseignement artistique de qualité, développement de la pratique amateur, contribution au développement culturel des territoires, coopération avec l'Éducation Nationale, ouverture à tous les publics...*

*De nombreux éléments qui permettent à l'école de musique Sonam' d'être reconnue par le département comme une structure assumant une mission de service public.*

**Quelle est votre vision du rôle, sur notre territoire, d'un opérateur culturel en matière d'Enseignement Artistique?**

**Depuis des années, nous avons vu Sonam se déployer dans notre commune et :**

- **Apporter un enseignement complémentaire de l'équipe pédagogique dans les écoles quand le dumiste est intervenu (ex: bal, spectacle thématique, pratique des instruments,...)**
- **Salarié des professeurs de musique pour leur apporter une sécurité de l'emploi et des droits. - Participer à des événements festifs comme la fête de la musique, des spectacles ouverts au public, la création d'une fanfare,....**
- **Impliquer les adhérents dans la gouvernance et l'organisation des événements. - Promouvoir la culture bretonne par sa musique et sa langue. - Adapter ses apprentissages à tous les âges et aux besoins particuliers.**
- **Expérimenter des offres pour rendre accessible financièrement l'enseignement de la musique. Sonam ,école de musique, tisse ainsi du lien dans et entre les communes entre amateurs de musique, musiciens comme spectateurs.**

**2) Soutien financier mutualisé**

*Il y a deux ans, le besoin financier minimum, partagé entre 6 communes, a été évalué à 48 000 € / an. Cette somme est calculée en fonction du nombre d'habitants et du nombre d'adhérents ( et peut donc légèrement évoluer en fonction de ces critères). **Dans ce projet collectif, la participation financière demandée à votre commune est de 9 494 €.***

*Le montant collectif de 48 000 € représenterait toujours moins de 18 % du budget global\*. Une progressivité annuelle de 5% et une pluri-annualité (3 ans) seraient des éléments importants.*

*Cette convention permet des tarifs préférentiels pour les mineurs résidents des communes conventionnées.*

*\* : contre une moyenne de participation communes EPCI sur les établissements associatifs de 30% en Morbihan (60% dans une étude nationale)*

**Si vous étiez élus, adhérez-vous à cette convention ?**

**Nous souhaitons mettre en place avec Sonam une convention pluri-annuelle pour que l'association puisse être sécurisée.**

**Une fois élus, nous allons réunir l'ensemble des associations ainsi que des habitants de Locmiquélic pour définir ensemble la répartition des subventions.**

**L'accessibilité à la culture et lutter contre l'isolement sont deux priorités de notre mandat. Il nous semble que Sonam partage ses deux valeurs avec l'enseignement de la musique évidemment et aussi par son encouragement à pratiquer la musique à plusieurs (fanfare, ensemble). Sa gouvernance associative et ses nombreux temps forts dans l'année encouragent l'engagement bénévole et les rencontres entre ses adhérents.**

**Dans la convention qui liera Sonam et Locmiquélic, nous aimerions expérimenter des tarifs qui permettent à des enfants et des adultes très éloignés de la culture musicale d'accéder à cet apprentissage (tarif défini par rapport au revenu et non par commune, prêt d'instrument,.....)**

### **3) Infrastructures**

*L'école de musique travaille actuellement dans des locaux qui sont souvent inadaptés (acoustique, dimensions, usages,...) alors que sur d'autres territoires, les locaux d'enseignement artistique sont généralement aménagés pour cette fonction.*

**Vous engagez vous à améliorer les conditions d'exercice dans les locaux?**

**Durant notre mandat, nous allons avec les habitants définir les besoins et les réponses pour une maison des associations, un local pour les jeunes, un espace pour les parents,.... pour ces rénovations et constructions à venir, Sonam pourra s'associer et exprimer les besoins propres à l'association.**

### **4) Publics empêchés**

*Nous développons un travail sur l'inclusion. Pour cela, nous avons besoin de coopération pour développer un réseau "Culture et inclusion".*

**Souhaitez vous y prendre part ? Comment pourriez-vous y contribuer ?**

**Locmiquélic Citoyenne ! a construit toute sa campagne dans cet esprit de "public empêché" pour que chacun se sente légitime à faire de la politique en construisant un cadre adapté pour s'engager en se sentant en sécurité.**

**Nous pourrions partager avec vous notre expérience et notamment celle d'inclusion des personnes atypiques et mettre les moyens de communication de la commune au service de ce projet (magasine de la ville, panneaux d'affichage,... ).**

### **6) Communication**

*L'école de musique a besoin de coopération dans sa communication.*

**Vous engagez-vous à intégrer dans la communication municipale des éléments d'information de l'activité de l'école de musique en tant que projet partagé ?**

**Comme pour toutes les associations de la commune, nous mettrons les supports de communication de la ville au service de vos projets.**

### **3) Partenariats établissements scolaires**

*L'école de musique a, depuis plusieurs années, un Projet mutualisé pour la musique à l'école permettant l'intervention d'un musicien intervenant "dumiste" diplômé et agrégé pour mener des projets co-construits avec les équipes enseignantes et en lien avec l'Education Nationale. Co-financés par le Département et un mécène, ce projet est majoritairement financé par les communes.*

**Vous engagez vous à participer pour les établissements qui souhaitent intégrer ce projet?**

**Les projets avec les écoles sont à construire avec les équipes pédagogiques des 3 écoles de la commune (Ty Douar, Georgeault et Sainte Anne) et l'école Diwan. La commune contribuera en fonction du nombre d'élèves concernés.**

*Nous pouvons co-construire des projets plus ambitieux pour des classes ou écoles spécifiques, mettant plus de découverte, de connaissance et de rencontres (initiation instrumentale, orchestre à l'école, etc..).*

**Souhaiteriez vous développer ces projets sur votre commune?**

**De même que pour la question précédente, Locmiquélic Citoyenne! apportera son soutien aux équipes pédagogiques si elles souhaitent développer des projets spécifiques.**